



Point 1 de l'ordre du jour

**CX/FICS 11/19/1
avril 2011**

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION
DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES**

Dix-neuvième session

Cairns (Australie), 17-21 octobre 2011

*La réunion se tiendra au Cairns Convention Centre, Cairns (Australie),
du lundi 17 octobre à 9 heures 30 au vendredi 21 octobre 2011*

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point	Objet	Cote du document
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/FICS 11/19/1
2.	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres comités et Groupes spéciaux du Codex	CX/FICS 11/19/2
3(a)	Activités de la FAO et de l'OMS portant sur le travail du CCFICS	FICS/19 INF/1
3(b)	Activités d'autres organisations internationales portant sur le travail du CCFICS	FICS/19 INF/2
4.	Avant-projet de principes et directives pour les systèmes nationaux de contrôle des aliments (N06-2009)	CX/FICS 11/19/3
	- Observations à l'étape 3	CX/FICS 11/19/3 Add.1
5.	Autres questions et travaux futurs	
5(a)	Propositions pour nouveaux travaux	CX/FICS 11/19/4
6.	Date et lieu de la prochaine session	
7.	Adoption du rapport	

Les documents de travail figureront sur le site web du Codex :

www.codexalimentarius.net/web/index_fr.jsp ou sur le lien direct du serveur ftp du Codex
<ftp://ftp.fao.org/codex/ccfics19>

Les délégués sont invités à apporter en séance tous les documents qui leur auront été distribués, le nombre d'exemplaires supplémentaires disponibles sur les lieux de la réunion étant limité.

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour (CX/FICS 11/19/1): Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour provisoire en tant qu'ordre du jour de sa session.

Point 2 de l'ordre du jour – Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres Comités et Groupes spéciaux du Codex (CX/FICS 11/19/2): Ce document, préparé par le Secrétariat du Codex, porte sur des questions intéressant le Comité qui lui ont été soumises à la dernière session de la Commission du Codex Alimentarius et à d'autres Comités et Groupes spéciaux du Codex.

Point 3(a) de l'ordre du jour – Activités de la FAO et de l'OMS portant sur le travail du CCFICS (FICS/19 INF/1): Le document contient des informations sur les activités de la FAO et de l'OMS, portant sur le travail du CCFICS. Le document est disponible pour information et existe uniquement dans les langues originales dans lesquelles il a été soumis par la FAO et l'OMS.

Point 3(b) de l'ordre du jour – Activités d'autres organisations internationales portant sur le travail du CCFICS (FICS/19 INF/2): Le document contient des informations sur les activités d'autres organisations internationales, portant sur le travail du CCFICS. Le document est disponible pour information et existe uniquement dans les langues originales dans lesquelles les informations ont été soumises par les organisations internationales.

Point 4 de l'ordre du jour – Avant-projet de principes et directives pour les systèmes nationaux de contrôle des aliments (N06-2009) à l'étape 4 (CX/FICS 11/19/3): A sa dix-huitième session, le CCFICS a renvoyé l'avant-projet de principes et directives à l'étape 2 pour reformulation par un groupe de travail physique, diffusion pour observations à l'étape 3 et nouvel examen à l'étape 4 lors de sa prochaine session (*voir* ALINORM 10/33/30 par. 68). Les observations à l'étape 3 sur l'avant-projet de principes et directives, sont reproduites dans le document CX/FICS 11/19/3 Add.1.

Point 5 de l'ordre du jour - Autres questions et travaux futurs: D'autres questions et des propositions concernant les futurs travaux du Comité seront examinées.

Point 5(a) de l'ordre du jour - Propositions pour nouveaux travaux (CX/FICS 11/19/4) : Le document réunit les propositions pour nouveaux travaux soumises en réponse à la CL 2011/5-FICS.

Point 6 de l'ordre du jour – Date et lieu de la prochaine session: Le Comité sera informé des propositions de date et lieu pour la prochaine session.

Point 7 de l'ordre du jour – Adoption du rapport: Le Comité adoptera le rapport de la session sur la base d'un projet de rapport établi par le Secrétariat.